

GRAINS D'HISTOIRE (*)

Sous le titre « Grain d'histoire », notre collègue le Pr. Guy Devaux alimente régulièrement une rubrique historique dans la lettre d'information du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens, Ordre Info Aquitaine. Cette lettre n'étant adressée qu'aux pharmaciens d'Aquitaine titulaires d'une officine, nous avons le plaisir de rassembler ci-après, à l'intention des lecteurs intéressés, les chroniques déjà parues.

Y aller pour des prunes, des prunes pour y aller

(Ordre Info Aquitaine, 1999, n°3 (Mars), 4)

Pour des prunes, chacun connaît le sens de cette expression familière : assurément, cela ne plaît à personne de travailler *pour des prunes*, c'est-à-dire pour rien ou pour pas grand-chose. Cette expression tirerait son origine des Croisés qui, après avoir fait en vain le siège de la ville de Damas, s'en revinrent chez eux en rapportant des prunes de leur expédition contre les Infidèles. Maigre résultat ! C'était vraiment aller très loin simplement pour des prunes. Notez tout de même que ces prunes, dûment séchées au four, ont donné les célèbres pruneaux d'Agen, une des richesses de notre Sud-Ouest.

Prunes et pruneaux ont toujours fait bon ménage avec la pharmacie. Leur propriété de « lâcher doucement le ventre » était déjà connue d'Hippocrate et sans doute d'autres avant lui. La faveur de ce laxatif doux, non irritant et de surcroît agréable à prendre, ne se démentira pas par la suite : des maîtres de Salerne qui le préconisent dans leur *Regimen sanitatis* jusqu'aux phytothérapeutes de notre époque qui ne dédaignent pas de l'utiliser, c'est un emploi ininterrompu que l'on constate à la lecture des traités médicaux et pharmaceutiques.

(*) *Manuscrit reçu le 23 janvier 2004.*

Les préparations à base de prune ou de pulpe de prune abondaient donc sur les rayons des apothicaires: tout d'abord le fameux *Diaprunum*, dont le nom indique assez la composition et qui existait dans les versions simple et composée, mais aussi l'Électuaire lénitif, la Confection d'Hamech, l'Électuaire de sébeste composé, le Tryphera persica, le Sirop de fumeterre majeur, la Décoction laxative antiphlogistique etc. La *Pharmacopœa burdigalensis* de 1643 comporte même la formule d'un *Catholicon pro enematibus, descriptionis nostris*, dont la base est la pulpe de prune dans laquelle sont incorporés les autres ingrédients.

L'époque contemporaine a vu figurer la prune ou le pruneau dans les formules de plusieurs spécialités laxatives. Ainsi, le pharmacien agenais Émile Sentini (1848-1905) commercialisait les *Prunes purgatives d'Agen* et la *Prunine Sentini*, dans laquelle la phénolphtaléine renforçait l'action de la prune. De même, un pharmacien de Villefranche-sur-Saône, Francisque Bost, fabriquait la *Prunelline*, « purgatif idéal des enfants » à base de suc de pruneaux et de pomme reinette, de manne et de miel. Plus près de nous, on peut citer le *Prunagar* du Docteur Vermesch, pharmacien à Paris dans les années trente, ainsi que les spécialités mises au point par le Docteur Henri Furt (1892-1983), pharmacien au Bouscat (Gironde) : *Tamarine*, *Surlax*, *Figalax*.

Prunes et pruneaux, sans figurer parmi les médicaments héroïques, répondent en tous points au *Primum non nocere* * et méritent par là même l'usage durable qui en a été fait.

D'après Christel Boyer. *La prune en thérapeutique des temps anciens à nos jours. Thèse Pharm. Univ. Bordeaux 2, 1998, n°11.*

Guy Devaux

C'était avant la photo numérique...

(*Ordre Info Aquitaine*, 1999, n°4 (Juin), 4)

Le 19 août 1839, la mémorable communication d'Arago à l'Académie des Sciences levait le voile sur la découverte de Niepce et Daguerre et ouvrait l'ère de la photographie. Que de progrès accomplis depuis le daguerréotype, sa délicate technique et ses résultats imparfaits ! Pour ne citer que deux étapes marquantes, rappelons l'introduction par

* D'abord, ne pas nuire.

Maddox en 1871 des émulsions de gélatino-bromure d'argent qui permirent de disposer de surfaces sensibles prêtes à l'emploi (plaques, puis films), ou encore l'invention par Auguste et Louis Lumière, en 1903, des plaques autochromes grâce auxquelles la photographie en couleurs devint accessible. Et que dire des perfectionnements de l'appareillage, tant au niveau de l'optique que des dispositifs annexes (télémètre, cellule photoélectrique, flash, etc.) qui font maintenant de la prise de vue un jeu d'enfant !

Les pharmaciens ont largement accompagné ce développement de la photographie : beaucoup ont fourni à l'amateur — qui développait et tirait alors lui même ses clichés — les produits chimiques, voire même les surfaces sensibles, les appareils de prise de vue et le matériel de laboratoire ; d'autres, moins nombreux, ont mis à profit leurs connaissances scientifiques pour perfectionner la technique photographique. Ce fut le cas du pharmacien parisien Pierre Mercier (1857-1919) avec lequel l'interaction pharmacie-photographie a véritablement culminé.

Ce pharmacien eut en effet l'idée d'introduire des substances médicamenteuses dans les émulsions de gélatino-bromure d'argent pour en modifier les caractéristiques. À l'époque, il n'existait ni posemètre, ni cellule photoélectrique couplée à l'obturateur. C'était l'œil du photographe qui devait apprécier la lumière pour choisir ouverture et temps de pose, toute erreur se traduisant par des clichés sous-exposés ou surexposés. Mercier réussit à obtenir des plaques à grande tolérance de pose par adjonction aux émulsions de gélatino-bromure d'argent d'un mélange d'émétique (antimoniotartrate acide de potassium), d'ésérine et de morphine. Ces plaques, fabriquées par la Société Jouglà et commercialisées sous le nom de *L'Intensive* furent présentées au chapitre des « Nouveautés de l'année 1900 » par le *Carnet-Agenda du Photographe* qui en souligna tout l'intérêt.

Si beaucoup d'entre nous ignoraient sans doute que la morphine ait pu servir à la fabrication de plaques photographiques, reconnaissons qu'en *prévenant l'angoisse* des amateurs hésitant pour le choix d'un temps de pose, en les *soulageant* des affres de l'échec, en les *empêchant de souffrir* devant des clichés surexposés ou sous-exposés, Mercier est parfaitement resté dans son rôle de pharmacien !

Guy Devaux

Air mail ou « Les papillons de Metz »

(*Ordre Info Aquitaine*, 1999, n° 5 (Décembre), 4)

Beaucoup d'entre nous ont reçu cet été quelque carte postale portant la mention « Air mail » pour peu que notre correspondant ait eu le souci d'acheminer rapidement son message d'amitié. Occasion de rappeler que l'un des nôtres, le pharmacien militaire Julien, François Jeannel (1814-1896), a été l'un des promoteurs du *courrier aérien*, sens même de l'expression *Air mail*.

C'était en septembre 1870. La ville de Metz, où l'armée du maréchal Bazaine s'était repliée après des pertes sévères, était encerclée par les forces ennemies, nos troupes attendant vainement d'être dégagées par l'armée de Châlons commandée par le maréchal de Mac-Mahon. Déplorant que l'état de siège empêche les chefs militaires de communiquer entre eux et de combiner leurs opérations, le Dr. Papillon, médecin aide major à l'ambulance de la garde, se prit à dire à Jeannel : « Je ne conçois pas qu'on n'ait pas songé à envoyer des dépêches chiffrées au moyen de quelques aérostats ; ce serait affaire à vous M. Jeannel ».

C'est alors que l'ingéniosité et les connaissances de notre confrère entrèrent en action. S'avisant qu'un mètre cube d'hydrogène pèse environ 90 grammes, alors que le même volume d'air en pèse presque 1300, et que la différence serait disponible pour le poids de l'enveloppe du ballon, celui des dépêches et pour la force ascensionnelle, il décide de construire des ballons de 500 litres de capacité et de les gonfler à l'hydrogène, ce gaz étant très simplement obtenu en attaquant de vieilles ferrailles par de l'acide sulfurique dilué. Il calcula, par ailleurs, que par un vent modéré de cinq mètres par seconde, les ballons pourraient parcourir 90 km en cinq heures et, à condition d'être lancés par vent d'est, transporter les dépêches au delà des lignes ennemies.

Après quelques essais infructueux, l'enveloppe des ballons fut confectionnée avec du papier-calque ; celui-ci était imperméabilisé par enduction des deux faces avec un vernis à base de collodion médicinal additionné d'huile de ricin pour le rendre plus souple (voilà bien le pharmacien!). En trois jours, tout fut prêt. Le maréchal Bazaine refusa cependant d'utiliser les aérostats de Jeannel pour les dépêches militaires, autorisant simplement l'acheminement par ce moyen du courrier personnel des officiers.

Ainsi, du 5 au 15 septembre 1870, quatorze petits aérostats emportèrent un total de 3000 dépêches d'un poids individuel d'un décigramme. Chaque paquet de dépêches, enveloppé dans du papier collodionné, portait l'avis suivant : « *La personne qui trouvera le présent paquet est instamment priée de mettre à la poste les dépêches qu'il contient* ». Plus de la moitié des messages ainsi acheminés arrivèrent à leur destinataire, rassurant bien des familles auparavant sans nouvelles.

Et c'est ainsi que l'on peut maintenant raconter l'histoire de la poste aérostatique de Metz, née de l'idée géniale du médecin Papillon et de sa mise en œuvre non moins remarquable par le pharmacien Jeannel.

Guy Devaux

Martin concurrent de Pelletier : À propos du traitement des fièvres dans les Landes

(Ordre Info Aquitaine, 2000, n°6 (Juillet), 6)

Titre provocateur ? Peut-être, mais n'y cherchez aucune allusion à un personnage contemporain * car les faits se passent au XIX^e siècle. Avant leur assainissement et leur boisement par le pin maritime sous le Second Empire, les Landes étaient en partie couvertes de marécages. Le paludisme endémique qui y régnait minait la santé des populations, les « fièvres intermittentes » étant le lot commun des habitants d'une contrée alors déshéritée.

Un intéressant témoignage sur le traitement des fièvres dans les Landes au XIX^e siècle nous est donné par Pierre-Oscar Réveil (1821-1863). Landais d'origine puisque né à Villeneuve-de-Marsan, un moment élève chez le pharmacien Hector Serres à Dax, il deviendra pharmacien des hôpitaux à Paris, ainsi qu'Agrégé à l'École supérieure de pharmacie, puis à la Faculté de médecine.

* Le Président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens était alors Monsieur Patrick Pelletier, descendant de l'illustre Joseph Pelletier (1788-1842) et pharmacien à Dax (Landes).

Réveil nous renseigne tout d'abord sur l'emploi massif du sulfate de quinine ¹, thérapeutique des accès palustres parfaitement logique depuis sa codification à Alger en 1834 par le médecin militaire François Maillot. « La consommation [du sulfate de quinine] est telle que la provision de tel pharmacien de Dax ou de Mont-de-Marsan suffirait à l'approvisionnement de toutes les pharmacies du département de la Seine : je connais des pharmaciens dans ce pays qui achètent le sulfate de quinine par deux ou trois kilos à la fois et, étant élève à Dax, il m'est arrivé de vendre dans un jour plusieurs onces ² de sulfate de quinine sous forme de pilules ou de *boulettes* comme les appellent nos paysans ».

Mais à côté de ce traitement scientifique, le recours à l'irrationnel ne manquait pas de séduire les populations des campagnes et Réveil nous en rapporte un curieux exemple : « Des bateleurs parcourent le pays traînant à leur suite des ours énormes, domptés et muselés ; l'industrie de ces individus consiste à faire combattre ces animaux avec les chiens dans les foires et marchés, mais leur principale source de bénéfices consiste à les employer comme *fébrifuges*. En effet, pour 25 ou 50 centimes, il s'agit de placer le fébricitant au moment de l'accès, ou quelques instants auparavant, sur un ours, et à faire faire à celui-ci *neuf pas*, ni plus ni moins ; eh bien ! messieurs, poursuit Réveil, je tiens ceci de médecins recommandables, et j'ai souvent vu appliquer la méthode, ce moyen guérit très souvent ces fièvres de saison ³ dont je parlais il y a quelques instants. Nous savons tous qu'il n'y a là autre chose qu'un ébranlement subit produit par la peur, et qui détermine la cessation des accès qui serait venue d'elle-même quelques jours plus tard.

Mais la séduction de l'irrationnel a-t-elle disparue de nos jours ? Combien de personnes atteintes d'un zona ne vont-elles pas encore aujourd'hui « se faire porter » ? Et si ce « traitement » échoue, vous pourrez maintenant leur dire pourquoi : c'est qu'elles ont eu recours à un guérisseur trop sociable... Qu'elles choisissent plutôt un « ours » et, souvenez-vous bien, qu'il fasse neuf pas, ni plus ni moins, sans quoi on ne peut rien garantir !

D'après Nathalie Brèthes. Contribution à l'étude des pharmaciens d'origine landaise : Pierre-Oscar Réveil (1821-1863). *Thèse Pharm. Univ. Bordeaux 2*, 1999, n° 98.

Guy Devaux

¹ - La quinine avait été isolée des écorces de quinquina par Joseph Pelletier et Joseph-Bienaimé Caventou en 1820.

² - L'once équivaut sensiblement à 30,60 grammes.

³ - Fièvres saisonnières, distinctes des accès palustres.

La conservation dans tous ses états...

(*Ordre Info Aquitaine*, 2001, n°1 (Janvier), 4)

L'hiver dernier, une sortie de notre groupe de randonnée pédestre m'amena à passer par une des bastides de l'Entre-deux-mers. En abordant la rue conduisant à la place centrale, mon attention fut attirée par trois enseignes superposées: « Taxi », « Ambulance », « Pompes funèbres ». Tiens, pensais-je, ici, on transporte le client dans tous les états, bien-portant, malade, puis mort. Une croix verte clignotant plus loin sous les cornières de la place déclencha alors en moi une association d'idées : mais en pharmacie aussi on s'est occupé du client sous tous ses états! Les vaccins et autres thérapeutiques préventives conservent la santé des bien-portants, les médicaments curatifs et palliatifs guérissent ou soulagent les malades et les morts eux-mêmes ont parfois été l'objet des soins du pharmacien. Savez-vous en effet que l'embaumement des cadavres fut une activité pratiquée par certains de nos confrères, et cela depuis fort longtemps ?

Ainsi, les archives nous conservent les noms de Pierre et de Jacques Cerdona, apothicaires d'Avignon, qui préparèrent le corps du pape Benoît XII en 1342, opération pour laquelle la Chambre apostolique déboursa 40 florins pour les drogues et 15 florins pour le travail. Voltaire eut moins de chance que le pape car, en 1778, l'apothicaire parisien Pierre Mitouard utilisa une technique d'embaumement tellement défectueuse que le corps, transporté en poste dans le carrosse du défunt, exhalait une horrible puanteur lorsqu'il parvint à destination.

Il faut dire que presque jusqu'au XIX^e siècle les produits employés pour la conservation des cadavres consistaient en de simples mélanges de poudres végétales additionnées de tan et parfois d'une petite quantité de sel. Moïse Charas dans sa *Pharmacopée royale galénique et chimique*, Nicolas Lémery dans sa *Pharmacopée universelle*, donnent des formules de ces poudres « pour embaumer les corps morts » et « pour saupoudrer les corps morts embaumés ». Notons qu'il entrerait dans leur composition divers aromates parmi lesquels la myrrhe, employée pour cet usage de toute antiquité*.

* On peut remarquer que le terme de « miropole », qui a désigné aussi l'apothicaire, dérive du grec *muropoloï* signifiant « vendeur de myrrhe ». Ce terme se retrouve dans le titre d'un manuel pharmaceutique, l'*Enrichid ou Manipul des miropoles*, publié en 1561 par l'apothicaire parisien Michel Dusseau.

Tout au long du XIX^e siècle, les techniques d'embaumement évoluèrent à la fois par la mise en œuvre de produits susceptibles de mieux prévenir les phénomènes de putréfaction que par la manière d'utiliser les liquides conservateurs.

L'Anglais William Hunter imagina en effet de les injecter dans les vaisseaux sanguins, méthode qui suscita la fabrication de « nécessaires pour injections cadavériques » comme celui dont mes amis du Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens d'Aquitaine m'ont doté — sans aucune arrière-pensée malicieuse — pour marquer mon passage parmi eux. Jean-Nicolas Gannal (1791-1852), qui avait été élève en pharmacie, fut en son temps un des grands embaumeurs parisiens. Il devait son succès à l'emploi d'un mélange de sulfate d'alumine et d'anhydride arsénieux. Mais un décret de Louis-Philippe, en 1846, vint stopper cette technique en interdisant l'emploi de l'arsenic, et même, deux ans plus tard, celui du sublimé (chlorure mercurique).

À la suite des travaux de Sucquet, on leur substitua alors le chlorure de zinc. Puis, avec le développement de la chimie organique, apparurent d'autres antiseptiques tels que le phénol, la glycérine, le formol, permettant la formulation de mélanges plus ou moins complexes comme le « Liquide pour embaumer » que commercialisait F. Roques, pharmacien rue Saint-Antoine à Paris.

Dans notre région, un pharmacien de Bergerac, Pierre-Casimir Carré, s'était spécialisé dans les embaumements et disposait dans la cave de son officine, rue Neuve d'Argenson, de tout l'équipement nécessaire au traitement des cadavres.

Mais n'espérez pas aujourd'hui étendre par ce moyen les activités de vos officines car maintenant c'est l'incinération qui est à la mode !

Guy Devaux

Pour l'histoire des brosses à dents

(Ordre Info Aquitaine, 2001, n° 2 (Juillet), 4)

On sait parfaitement aujourd'hui que l'accumulation de la plaque dentaire, cet enduit mou et collant formé de résidus alimentaires où pullulent les bactéries, crée une situation favorable au développement de la carie et des affections parodontales, sa minéralisation amenant en outre la constitution de dépôts de tartre inesthétiques. Sans avoir les mêmes connaissances scientifiques, de tout temps on s'est néanmoins plus ou moins préoccupé de l'hygiène bucco-dentaire et l'on a proposé des moyens pour se nettoyer et se blanchir les dents.

Que diriez-vous d'une poudre dentifrice à base de racine d'iris de Florence, de pierre ponce, de corne de cerf brûlée, de corail rouge préparé, d'os intérieur de seiche et de crème de tartre, le tout en poudre très subtile, avec quelques grains de musc et de civette, et quelques gouttes d'essences de bois de roses, de girofle et de cannelle ?

Ou bien en préféreriez-vous une composée avec du sang-dragon en larmes et de l'alun mis en poudre très fine et additionné d'un peu de musc d'Orient ? Si vous ne regardiez pas à la dépense, on pourrait même y ajouter des perles préparées afin de la rendre meilleure, et vous pourriez bien sûr, comme avec l'autre, en former un opiat excellent en l'incorporant dans une égale partie de sirop de mûre ou de miel rosat...

Mais pour utiliser ces poudres dentifrices et les opiat pour les dents qui ont précédé nos pâtes dentifrices, vous préférerez aux brosses à dents des « éponges préparées pour les dents » ou des « racines pour les dents ».

Les premières étaient des morceaux d'éponges très fines, du volume et de la forme d'un œuf de poule, colorés en rouge au moyen de teinture d'orcanette, de cochenille ou de bois du Brésil mordancé à l'alun, et aromatisés par de l'alcool additionné d'essence de girofle, de cannelle ou de lavande.

Quant aux secondes, elles étaient obtenues à partir de racines fibreuses, telles que celles de réglisse, de guimauve ou de luzerne, convenablement traitées pour former une sorte de petit pinceau à chacune de

leurs extrémités. Voici, d'après ses *Éléments de Pharmacie*, comment Antoine Baumé, le célèbre apothicaire du XVIII^e siècle, conseillait de les préparer :

« Choisir des racines de luzerne de deux ans, grosses comme à peu près un doigt ; les couper de la longueur d'environ six pouces [soit environ 14 cm] ; épuiser leur matière extractive, d'odeur forte et de saveur désagréable, en les faisant bouillir à plusieurs reprises (jusqu'à quinze fois) dans une grande quantité d'eau qu'on change chaque fois. Les tirer de l'eau et les laisser égoutter ; et avant qu'elles soient sèches, on passe et on repasse un grand nombre de fois la pointe d'un canif entre les fibres pour les diviser et leur faire prendre la forme d'un pinceau ou d'une brosse.

On donne encore à ces racines la forme d'un pinceau par une méthode plus expéditive : pour cela, on frappe avec un petit marteau sur l'extrémité de la racine que l'on retourne souvent. Ce choc réitéré détache les fibres les unes des autres et leur fait prendre la forme adéquate. On est dans l'usage de transformer ainsi en pinceau les deux bouts de la racine, après quoi on les fait tremper dans une infusion de réglisse afin de déguiser l'espèce de racine qui a été employée. Il ne reste plus qu'à les teindre en rouge, en les faisant infuser dans une teinture semblable à celle qui sert à teindre les éponges, à les enduire de deux ou trois couches de mucilage de gomme adragante, et enfin à les vernir avec plusieurs couches de baume du Commandeur ».

Avouez qu'il est maintenant plus simple de surveiller son stock de brosses à dents... à moins que vous n'ayez un carré de luzerne à recycler dans votre jardin !

Guy Devaux



D'un siècle à l'autre : les femmes et la pharmacie

(*Ordre Info Aquitaine*, 2002, n°1 (Janvier), 6)

Le XX^e siècle a vu la généralisation de l'accès des femmes au monde du travail. Des professions longtemps réservées aux hommes leur sont maintenant ouvertes, tous les échelons hiérarchiques leur étant accessibles, et il n'est pas de secteur où elles n'aient fait la preuve de leurs compétences. La pharmacie n'échappe pas à ce mouvement général et les dernières statistiques de l'Ordre (au 1^{er} janvier 2001) montrent que les femmes sont majoritaires dans la profession dont elles représentent 63, 64 % des effectifs. Seuls les secteurs de l'industrie et de la répartition conservent encore une prépondérance masculine pour leurs pharmaciens-responsables.

Ce qui nous paraît maintenant naturel était pourtant loin de l'être au XIX^e siècle. L'éventualité de l'accès des femmes à l'exercice de la pharmacie était vivement repoussée, avec des arguments plus ou moins spécieux. En 1814 à Bordeaux, la veuve d'un pharmacien avait posé la question : « Puis-je suivre les cours et passer les examens ? », suscitant une réponse indignée : « L'usage, l'opinion, la décence et même la raison s'y opposent ! » En 1873, le *Bulletin des travaux de la Société de Pharmacie de Bordeaux*¹ réexamine la question et fait observer que « les femmes qui se destinaient à cette profession devraient avoir acquis, au préalable, une instruction toute spéciale et beaucoup plus étendue que celle qui leur est habituellement dévolue ». D'ailleurs, « quelle surveillance et quelle responsabilité morale ne serait-ce pas pour un patron qui aurait chez lui des élèves des deux sexes ! Aucun pharmacien ne voudrait certainement assumer les dangers qui pourraient en résulter ». Enfin, on évoque les erreurs dont elles pourraient être la cause car « si elles exerçaient la profession, n'aurait-on pas à redouter qu'un compliment adressé par un client trop aimable ne pu nuire à la bonne confection d'une ordonnance ? ».

En 1876, dans le même périodique², Jules Perrens³ se penche à son tour sur le problème. Il faut dire que le 27 juillet 1874 à Montpellier, un diplôme de pharmacien de 2^e classe — ne donnant par conséquent le droit d'exercer que dans le département — avait été délivré à une femme,

¹ - De l'exercice de la pharmacie par les femmes. *Bull. Trav. Soc. Pharm. Bordeaux*. 1873, 14, 76-79.

² J. P. [Jules Perrens]. Revue professionnelle [Exercice de la pharmacie par les femmes]. *Bull. Trav. Soc. Pharm. Bordeaux*, 1876, 17, 33-38.

³ - Jules Perrens exerça la pharmacie d'officine rue du Mirail à Bordeaux avant de partir à Paris seconder François Dorvault à la Pharmacie centrale de France. Par la suite, il deviendra à Bordeaux professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie et pharmacien chef des hôpitaux.

Andréline, Marie, Clémence Doumergue⁴. Perrens reconnaît donc que « dans l'état actuel des esprits, au milieu des idées modernes toutes favorables à l'émancipation de la femme, on ne doit éprouver aucune surprise à voir revendiquer par les femmes le droit d'admission dans les professions libérales. En principe rien ne s'y oppose : la femme fait preuve, dans les études même les plus ardues, d'une intelligence et d'une facilité d'assimilation toujours égale, quelquefois supérieure, à celle de l'homme ». Il se déclare donc « tout disposé à croire une femme aussi capable d'exercer la pharmacie qu'un pharmacien de quelque école qu'il puisse être » et il est partisan de « laisser la liberté absolue à tout le monde, bien convaincu qu'on en abusera pas et que la pharmacienne ne sera qu'une rare exception ». Et de souligner alors les obstacles pour accéder au diplôme : nécessité « d'assez fortes études classiques », de « faire son stage, chez une pharmacienne, la décence ne permettant pas qu'elle puisse le faire ailleurs », d'effectuer trois années d'étude pour lesquelles « il reste à vaincre les préjugés de certaines personnes relativement à la présence sur les bancs des étudiants des deux sexes ; mais passons là dessus, avec l'espérance que le sexe réputé fort ne cessera jamais d'être convenable et respectueux vis-à-vis de ces nouveaux condisciples, et que les belles écolières feront preuve de la réserve la plus américaine ». Enfin, « bon nombre de jeunes filles supportant avec humeur le célibat passé vingt ans, combien de jeunes élèves seront détournées en chemin par un établissement agréable ou avantageux qu'elles auront la sagesse de préférer au parchemin pharmaceutique ! ». Et si, malgré les obstacles, le diplôme est obtenu et la pharmacie achetée, la pharmacienne ne se consacrera généralement pas entièrement à son art en se vouant au célibat. Duroy, ancien pharmacien de Paris, affirme en effet en 1891 dans *L'Union pharmaceutique*⁵ « qu'elle finira par s'ennuyer et, bien que pharmacienne, n'en sera pas moins femme et se mariera donc. Que fera alors le mari ? La besogne ne manquera pas pour lui dans l'établissement. Il époussètera les bocaux, allumera les fourneaux du laboratoire, lavera les bouteilles, fera les courses, bercera les enfants, en un mot, il sera le *factotum*. À moins que, par un gracieux caprice de la reine du lieu, son prince-consort ait pour fonction de ne rien faire du tout... ».

Mais ne nous laissons pas entraîner sur cette pente, messieurs, car ce serait un retour du machisme que de faire ainsi à nouveau de la femme une esclave !

Guy Devaux

⁴ - L. Dulieu. La première étudiante en pharmacie montpelliéraine. *Bull. Liaison Assoc. Amis Musée Pharm. Montpellier*, 1994, (19), 81-87.

⁵ - Duroy. Les pharmaciennes (Lettre à un journaliste). *Union Pharm.*, 1891, 218-221.

La Société de Pharmacie de Bordeaux : une histoire à continuer

(Texte diffusé sur le site Internet www.ordre.pharmacien.fr en janvier 2003)

1834 : la Pharmacie va mal. Bien des abus s'introduisent dans son exercice. La loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803), sensée régir la profession, est mal appliquée. Trop de personnes étrangères à la pharmacie (épiciers, droguistes, religieux, etc.) se livrent à la vente illicite de médicaments et portent ainsi préjudice aux pharmaciens. Cette concurrence abusive est rarement sanctionnée tant la définition du médicament dans la loi reste imprécise et sujette à interprétation. Les fabricants de remèdes secrets et les charlatans profitent de cette imprécision et des atermoiements de la justice, nuisant ainsi à la santé publique. Par ailleurs, la publicité commence à se développer et des annonces dans les journaux vantent les premières spécialités dont le succès croissant inquiète les pharmaciens qui craignent un rétrécissement de leur rôle. Certains d'entre eux, voyant là au contraire un marché plein d'avenir, cherchent à l'accaparer en engageant une guerre des prix qui sème le désordre dans une profession déjà économiquement atteinte. Ajoutons à cela le niveau scientifique peu homogène et pas toujours satisfaisant des pharmaciens de l'époque : beaucoup n'ont pas fréquenté les Écoles supérieures de Pharmacie créées par la loi de germinal à Paris, Montpellier et Strasbourg, et n'ont qu'un diplôme de seconde classe délivré par le Jury médical départemental. Bref, la dégradation de la profession exige de réagir.

C'est dans ce contexte que les pharmaciens de Bordeaux se regroupent et décident de fonder une association afin de mettre en commun leurs énergies et leurs compétences pour restaurer la profession, lui rendre la dignité de son exercice, et la préserver de tout empiètement. Le 30 août 1834, le Préfet de la Gironde approuve le règlement de cette association, donnant ainsi une existence légale à la Société de Pharmacie de Bordeaux. Créée pour « étudier la pharmacie, la chimie, les sciences qui s'y rattachent et tout ce qui a rapport aux arts, aux manufactures et à la salubrité publique », elle est aussi amenée à s'occuper de problèmes déontologiques et à veiller aux intérêts professionnels en un temps où n'existaient ni l'Ordre national des Pharmaciens, ni les syndicats pharmaceutiques. Mais ses préoccupations essentielles restèrent toujours d'ordre scientifique : recherches sur les drogues et leurs principes actifs, perfectionnement de la technique pharmaceutique, études sur l'hygiène et l'environnement, mais

aussi travaux dans les domaines les plus variés, justifiés par la culture polyvalente du pharmacien. L'audience de la Société s'accroît avec la création en 1859 du *Journal de Pharmacie de Bordeaux*, devenu l'année suivante *Bulletin des travaux de la Société de Pharmacie de Bordeaux*, puis en 1952, *Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux*. Il demeure aujourd'hui un des plus anciens périodiques pharmaceutiques mondiaux encore édités.

En dehors de ses activités scientifiques et techniques matérialisées par les cent-quarante tomes déjà parus de son *Bulletin*, la Société de Pharmacie de Bordeaux s'est exprimée sur de nombreux problèmes touchant à l'organisation professionnelle : révision de la loi de germinal an XI, libre exercice de la pharmacie, rédaction d'un nouveau Codex, réorganisation de l'enseignement pharmaceutique, organisation de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie, propharmacie, pharmaciens militaires, etc. Nombre de ses suggestions ont été prises en considération par les organismes officiels, témoignant de son autorité morale matérialisée par la reconnaissance d'utilité publique qui lui est accordée en 1879. Ses activités au sein de la profession pharmaceutique ont été multiples, allant du placement des élèves et de la création de prix de stage, à l'organisation d'un dépôt d'eaux minérales, en passant par l'enseignement post-universitaire ou l'institution d'un comité de consultations industrielles. Le *Tarif pour les fournitures aux Sociétés de secours mutuels*, établi en 1858, constitua une innovation importante ; ses six éditions successives servirent de modèle pour d'autres régions.

Aujourd'hui, par ses réunions régulières où sont exposés les travaux de ses membres, par des conférences sur des sujets d'actualité (sida, maladies à prions, etc.), par l'intérêt qu'elle porte aux jeunes avec l'instauration d'un prix de thèse, par la publication de son *Bulletin* qui participe au rayonnement de la pharmacie aquitaine, la Société de Pharmacie de Bordeaux continue à servir la Pharmacie dans notre région. Ne la laissons pas périr par notre indifférence, ne laissons pas mourir la flamme allumée par ses fondateurs et entretenue dans la conviction et la persévérance depuis bientôt cent soixante-dix ans. En devenant nous aussi, membres de la Société de Pharmacie de Bordeaux, en participant à ses activités, en faisant vivre son *Bulletin*, continuons son histoire, car c'est aussi la nôtre !

Guy Devaux

Les pharmaciens et la porcelaine

(*Ordre Info Aquitaine*, 2003, n° 2 (Juillet), 6)

Peu nombreux sont maintenant les pharmaciens qui disposent encore d'une collection de pots de porcelaine pour décorer les rayons de leurs officines comme aux siècles passés. Tout au plus, et plus prosaïquement, possèdent-ils toujours des mortiers et des pilons en cette matière, qui ne sortent d'ailleurs que de plus en plus rarement des placards du préparatoire. Ce n'est pourtant pas de matériel professionnel dont il sera question ici, mais plutôt du rôle des pharmaciens dans l'histoire de la porcelaine, plusieurs d'entre eux se trouvant à l'origine de sa fabrication en Europe.

On sait que la porcelaine fut inventée en Chine au début de l'ère chrétienne. Par les routes de la soie qui reliaient l'Orient à l'Occident dès le début du Moyen-Âge, des objets fabriqués avec cette céramique arrivèrent en Europe bien avant que Marco Polo n'emploie pour la première fois le mot *porcellana*. Par la suite, les Compagnies des Indes en importèrent en grande quantité à tel point qu'au début du XVIII^e siècle ce commerce préoccupa les autorités par la fuite de capitaux qu'il engendrait. On s'appliqua alors à promouvoir en Europe la fabrication de cette précieuse porcelaine dont le secret de la composition avait été percé en Chine par les missionnaires jésuites. Encore fallait-il disposer des matières premières, et principalement de kaolin, une argile réfractaire parfaitement blanche qui, mêlée au feldspath et au quartz, permet d'obtenir après cuisson à haute température, cette céramique blanche et translucide, à l'aspect, au toucher et à la sonorité si particuliers qu'est la porcelaine.

C'est en Allemagne que l'on découvrit les premiers gisements de kaolin. Grâce à l'excellente qualité de celui trouvé en Saxe près d'Aue, *Johann Friedrich Böttger* (1682-1719), aide en pharmacie dont l'apprentissage s'était effectué à Berlin chez l'apothicaire Frederick Zorn, réussit à obtenir de la porcelaine dure dès 1709 et pour la première fois en Europe. Il fut ainsi à l'origine de la porcelaine de Saxe et de la célèbre fabrique de Meissen.

En Angleterre, l'apothicaire *William Cookworthy* (1705-1780) trouva du kaolin en Cornouaille en 1755, et mit au point un procédé de fabrication de la porcelaine pour lequel un brevet lui fut accordé en 1768. Il créa ainsi à Plymouth la première manufacture de porcelaine anglaise qui, par la suite, sera déplacée à Bristol.

En France aussi, où l'on cherchait désespérément du kaolin, c'est à un apothicaire de Bordeaux, *Marc-Hilaire Vilaris* (1719-1792) que l'on doit l'identification en 1766 près de Saint-Yrieix, en Limousin, des premiers gisements, que le chirurgien Jean-Baptiste Darnet avait aidé à localiser. L'industrie de la porcelaine dure put alors naître en France, particulièrement à Sèvres et à Limoges, tandis que se développait un négoce important de terres et de pâtes à porcelaine.

Ainsi, nous avons montré récemment * que le pharmacien *Frantz Heinrich Müller* (1732-1820), qui développa à Copenhague à partir de 1773 la fabrication de céramique kaolinique et dirigea la Manufacture royale de porcelaine du Danemark, s'approvisionnait régulièrement en kaolin du Limousin, préférable aux kaolins danois trouvés dans l'île de Bornholm. Conditionné en barriques, le kaolin limousin était transporté par charrettes jusqu'à Bergerac d'où il finissait d'être acheminé par voie d'eau jusqu'à Bordeaux. Là, par les soins de la maison de négoce Bahn et Stuttenberg, il était embarqué à destination du Danemark. Le célèbre service *Flora Danica*, sorti des fours de la manufacture de Copenhague, doit ainsi une partie de sa beauté au kaolin de Saint-Yrieix, identifié par Vilaris.

Un dernier pharmacien mérite encore d'être cité dans l'histoire de la porcelaine. Il s'agit d'*Antoine Édouard Peyrusson* (1841-1909), pharmacien à Limoges. À partir de 1865, et pendant plus de vingt-cinq ans, il travailla à la mise au point de couleurs de grand feu par utilisation d'oxydes métalliques de grande stabilité thermique. Appliquées sous émail, ces couleurs pouvaient résister à la température de 1400°C nécessaire à la cuisson de la porcelaine. Il obtint une palette d'une trentaine de couleurs caractérisées par leur profondeur et leur inaltérabilité, mises maintenant à profit pour résister à l'abrasion des lave-vaisselle.

Décidément, dans tous les domaines, les pharmaciens sont indispensables... Puisse cette pensée doubler votre plaisir lorsque vous dégusterez votre café ou votre thé dans de jolies tasses en porcelaine !

Guy Devaux

* G. Devaux. Pharmaciens pionniers de la production de porcelaine : ce que le service *Flora Danica* doit à l'apothicaire bordelais Marc-Hilaire Vilaris. *Rev. Hist. Pharm.*, 2004, 52(341), 7-18.

Uranium et pharmacie : quand l'uranium servait à traiter le diabète...

(Ordre Info Aquitaine, 2004 (sous presse))

La contribution des pharmaciens à la découverte des éléments du tableau périodique a été essentielle. Les Français s'y sont particulièrement distingués : Louis Nicolas Vauquelin obtint le béryllium et le chrome, Bernard Courtois mit en évidence l'iode, Antoine Jérôme Balard découvrit le brome, et Henri Moissan isola le fluor. Mais des apothicaires et des pharmaciens étrangers sont également à citer dans ce palmarès : ainsi les Suédois Carl Wilhelm Scheele et Carl Gustav Mosander découvrirent respectivement le chlore et le lanthane, tandis que le Danois Hans Christian Oersted prépara le premier l'aluminium. Quant à l'uranium — sujet de ce billet —, c'est à l'Allemand Martin Heinrich Klaproth que l'on doit sa découverte, ainsi d'ailleurs que celle du tellure, du titane et du zirconium.

Martin Heinrich Klaproth (1743-1817) avait acquis une excellente formation de chimiste au cours de son apprentissage d'apothicaire successivement à Quedlinburg, à Hanovre, puis à Berlin où il dirigera une officine pendant de longues années. Sa réputation lui vaudra d'entrer à l'Académie des Sciences de Berlin en 1788 et d'enseigner la chimie, d'abord à l'École d'artillerie, puis à l'Université de Berlin. Fondateur de la chimie analytique quantitative, Klaproth sera un ardent partisan de Lavoisier dont il diffusera les idées outre-Rhin. C'est en 1789, l'année de la prise de la Bastille à Paris, qu'il décela dans la pechblende un nouvel élément auquel il donna le nom d'*uranium* en hommage à la planète Uranus, découverte huit ans auparavant par Sir William Herschel. En réalité Klaproth avait isolé du dioxyde d'uranium et il faudra attendre 1841 pour que le chimiste français Eugène Péligot parvienne à préparer le métal.

Curieusement, l'uranium a suscité dans notre région la création d'une spécialité pharmaceutique. À la fin du XIX^e siècle, A. Pesqui, « pharmacien-chimiste-biologiste » au Bouscat, près de Bordeaux, qui commercialisait déjà une spécialité contre le mal de mer, la *Néréide*, dont il nous reste de splendides affiches, lança le *Vin urané Pesqui* contre le diabète. La publicité assurait « Le Vin urané Pesqui fait diminuer de 1 gramme par jour le sucre diabétique » et l'on faisait état de nombreux

certificats émanant de patients satisfaits de ce traitement. Cette spécialité connut un certain succès et fut même exportée aux États-Unis par l'intermédiaire de la firme new-yorkaise Edmund Fougera & Co. Son principe actif était le nitrate d'urane en solution dans du vin de Bordeaux. Il est probable que l'apparente activité antidiabétique était la conséquence de la néphrotoxicité de l'uranium. On sait en effet qu'une partie de l'uranium plasmatique s'associe aux ions bicarbonates pour être filtrée par le glomérule. Ce complexe bicarbonaté se dissociant au niveau du tubule proximal avec pour conséquence la réabsorption des ions bicarbonates, les ions uranyle libérés vont se fixer sur la membrane des cellules du tubule proximal, lésant ces cellules et altérant leur pouvoir de réabsorption du glucose. On conçoit dans ces conditions que l'on ait pu observer une baisse de la glycémie donnant l'illusion d'une amélioration du diabète.

Sans doute A. Pesqui termina-t-il ses jours sur la Côte basque : dans le *Livre blanc* de 1937, on indique que le Vin urané Pesqui est fabriqué par « M. Pesqui, pharmacien à Bayonne », et dans l'édition de 1940 du *Dictionnaire des spécialités pharmaceutiques* de Louis Vidal, on peut lire « Vin urané Pesqui - rue Béhobie - Hendaye ». Il est probable qu'à cette époque la vente devait en être bien faible car depuis la découverte de Best et Banting en 1921, l'insuline était là, apportant une révolution dans le traitement et le pronostic du diabète. L'uranium est donc sans doute définitivement rangé dans les archives de la thérapeutique et même les matières médicales homéopathiques, qui mentionnaient autrefois *Uranium nitricum* pour le « diabète avec soif, polyurie et langue sèche », sont aujourd'hui, en général, muettes à son sujet.

Guy Devaux
